AQVITANIA

TOME 9
1991

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE D'ARCHÉOLOGIE

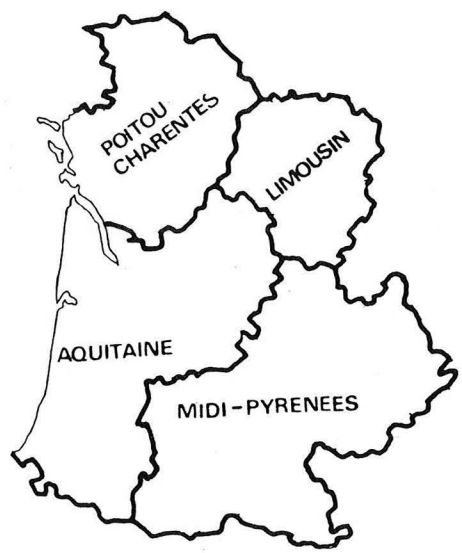

EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

SOMMAIRE

Fanette Laubenheimer et † Brigitte Watier,
Les amphores des Allées de Tourny à Bordeaux 5

Raymond Monturet et Dominique Tardy,
Programmes d'architecture augustéenne à Agen 41

Philippe Gruat, Jacques Maniscalco, Hélène Martin et Eric Crubezy,
Aux origines de Rodez (Aveyron) : les fouilles de la caserne Rauch 61

Dominique Simon-Hiernard et Jean Hiernard,
Un groupe de tombes du Bas-Empire et le rempart romain de Poitiers (Vienne, Limonum Pictonum*).* 105

Sylvie Fabre-Dupont et Pierre Régaldo-Saint Blancard,
Un artisanat céramique groupé aux portes de la ville de Marmande 119

Bruno Bizot et Eric Rieth,
Deux épaves d'époque moderne à Bouliac (Gironde) 177

NOTES ET DOCUMENTS

Alain Beyneix,
Une hache de type «ibérique» au Bartoc à Sempesserre (Gers) 245

Philippe Gardes,
Eléments de typologie protohistorique landaise : les urnes à rebord interne 251

René Pauc,
Sur des sigillées intruses de Carrade 257

Jacques Gachina et José Gomez de Soto,
De la datation d'un objet des Nougérées à Saint-James, Port d'Envaux (Charente-Maritime) 265

Christine Le Noheh, Patricia Rifa, Daniel Schaad,
Note sur un autel votif découvert à Eauze (Gers) 269

Jean-François Pichonneau,
Le rempart antique de Bazas 277

Aquitania, tome IX, 1991

Christine Le Noheh, Patricia Rifa, Daniel Schaad

Note sur un autel votif découvert à Eauze (Gers)

Résumé

Le sauvetage urgent de février 1992, à la périphérie du centre présumé de la ville antique d'Eauze (*Elusa*), a permis de découvrir un autel votif daté du début du IIIe siècle ap. J.-C. La présence de cet autel, malheureusement incomplet, dans un secteur de la ville préalablement occupé par des potiers est un élément nouveau dans la perception spatiale et chronologique d'Eauze. Le nom de la divinité est absent mais la formulation épigraphique proche de celle des autels tauroboliques de Lectoure (*Lactora*) atteste peut-être l'existence d'un sanctuaire dédié à Cybèle.

Abstract *

An archaeological excavation has been led in february 1992 on the outskirts of what is supposed to be the center of antic Eauze (*Elusa*) during which a votive altar, dating back to the IIId century A.D. was discovered. This altar, unfortunately incomplete, being found in an area previously occupied by potters, brings further informations about the spatial and chronological organization of Eauze. The dinity's name is not kept, but the general epigraphic surrounding can be compared with that of the taurobolic altars in Lectoure (Lactora), and may testify in Eauze of a sanctuary dedicated to Cybele.

* Nous remercions Carole Chabut de son aide pour la traduction en anglais.

Du 6 janvier au 14 février 1992 des terrassements, nécessaires à l'extension de la station service du centre commercial Leclerc d'Eauze, ont entraîné la programmation d'un sauvetage urgent dans le quartier Saint-July (fig. 1, n° 10). Ces terrains, situés à environ 700 m au nord-ouest du plateau de Cieutat, centre présumé de la ville antique, avaient révélé en 1983 une *domus* du Bas-Empire installée sur une occupation artisanale de potiers (fig. 2), légèrement antérieure [1].

L'opération de sauvetage de 1992 offrait donc l'espoir de compléter la perception spatiale et chronologique de l'organisation urbaine de ce secteur de la ville, en continuité des résultats de 1983.

La découverte d'un autel votif, daté du début du IIIe siècle ap. J.-C., éclaire peut-être d'un jour nouveau l'identification, jusque là indéterminée, des bâtiments mis au jour.

Le contexte archéologique [2]

La fouille s'est organisée au sud et en continuité du chantier de 1983, sur une surface de 390 m². Le temps imparti n'autorisait pas une fouille exhaustive, il a cependant été possible d'implanter sept sondages profonds, dont quatre ont été réalisés sous forme de tranchées jusqu'au sol vierge, et trois sur des secteurs d'abondance qui concentrent l'information stratigraphique des quatre périodes reconnues.

Chaque période correspond à un processus d'occupation du sol perçu essentiellement dans ses traces de constructions et de destructions. Aucun de ces états n'a pu être clairement défini puisque chaque structure a été considérablement perturbée ou réutilisée par la suivante.

L'absence d'étude comparative approfondie des collections céramiques locales et la diversité de l'échantillon monétaire rendent impossible toute datation absolue. Seule l'observation stratigraphique permet de présenter les différentes structures en quatre périodes chronologiques relatives.

La période 1, la plus ancienne, correspond à l'angle d'un édifice conservé sur 1,60 m d'élévation (m 52), repérée dans le sondage 7. Conservée en majeure partie dans les terrains non fouillés, il n'a pas été possible d'identifier cette construction, décorée d'un enduit peint rouge, dont l'orientation est-ouest a été reprise par l'implantation d'un nouveau bâtiment.

Cet état (période 2), lui aussi très incomplet, se compose d'un sol en terrazzo de mortier jaune (n° 14) lié à la tranchée de fondation (t 51) d'un mur disparu.

L'ensemble des structures attribuées stratigraphiquement à la période 3 dessine le plan d'un bâtiment rectangulaire de 120 m² de surface reconnue, respectueux de l'orientation du parcellaire urbain. Cet édifice, en partie écroulé sur lui-même, a fait l'objet d'une récupération intensive des matériaux de constructions, le négatif des tranchées de fondation de m 11-m 8 atteste, entre autres, cette pratique. L'élévation architectonique, parementée en moellons de calcaire très réguliers, était soulignée toutes les dix assises en moyenne d'une arase de *tegulae* à rebords tronqués [3].

C'est au pied du mur m 6, lié à une importante couche d'incendie, que l'autel votif a été mis au jour. Fracturé dans sa partie supérieure et comportant de nombreuses traces d'incendie, cet autel gisait parmis des gravats de construction jetés pêle-mêle dans une fosse (f 38). Cette fosse est stratigraphiquement contemporaine de ce bâtiment.

Son plan est complèté par trois pièces implantées au sud de la *domus*, qui butent contre le mur m 5. En effet, le mur m 4, qui s'appuie sur le parement extérieur de m 5, semble être le prolongement du mur 17 inventorié en 1983 (fig. 2).

Il semblerait que le mur m 5 soit la limite nord d'un grand bâtiment qui s'ouvre au sud et qui s'organise en parallèle d'un *cardo* reconnu à l'est du chantier [4]. Cette rue s'insère dans la trame viaire antique repérée en partie par photographie aérienne et sondages d'évaluation sur les parcelles de Cieutat et La Taste [5].

---

1. J.-C. Arramond et *alii*, *Eauze (Gers). Témoins archéologiques de l'ancienne cité des Elusates*, Toulouse, 1986.
2. Ch. Le Noheh, P. Rifa.
3. Ces détails d'observation ne sont là que pour témoigner de l'exceptionnel état de conservation du mur m 5 retrouvé couché, parement extérieur face contre terre, sur 13 m de long et une élévation moyenne de 2,00 m. Cette perception planimétrique d'une partie de ce mur n'a décelé aucune ouverture (porte, fenêtre...).
4. Ce schéma est reproduit par le plan de la *domus*, elle aussi limitée au nord par un grand mur parallèle à m 5.
5. D. Schaad et *alii*, Eauze (Gers), dans *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule, Histoire et Archéologie, Deuxième colloque Aquitania : Bordeaux, 13-15 septembre 1990* (Sixième suppl. à *Aquitania*), Bordeaux, 1992, p. 82-89.

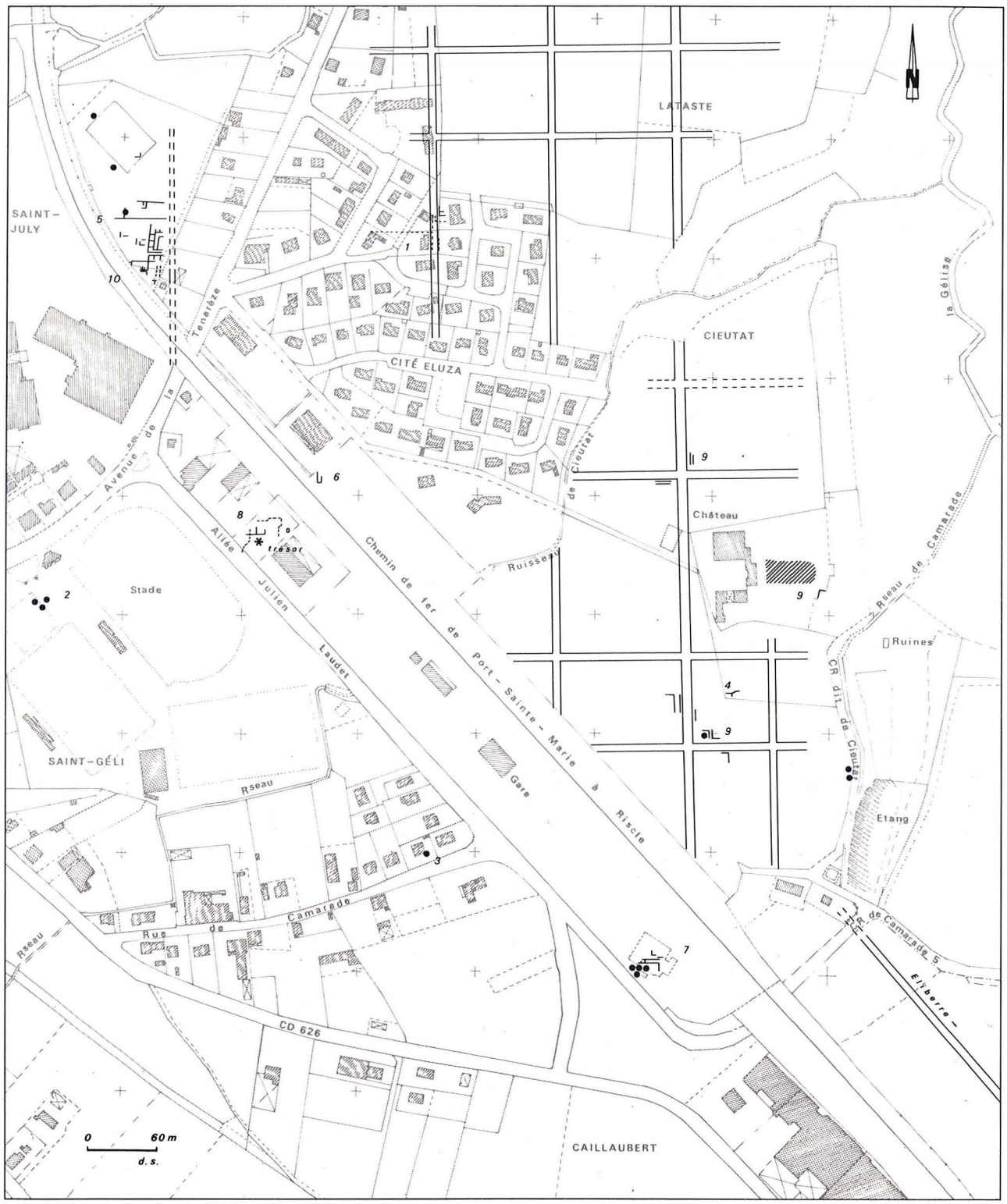

Fig. 1. — Plan topographique des vestiges de la ville antique d'après les données récentes. En pointillés, les canalisations. Points noirs, les fours de potiers (D. Schaad).

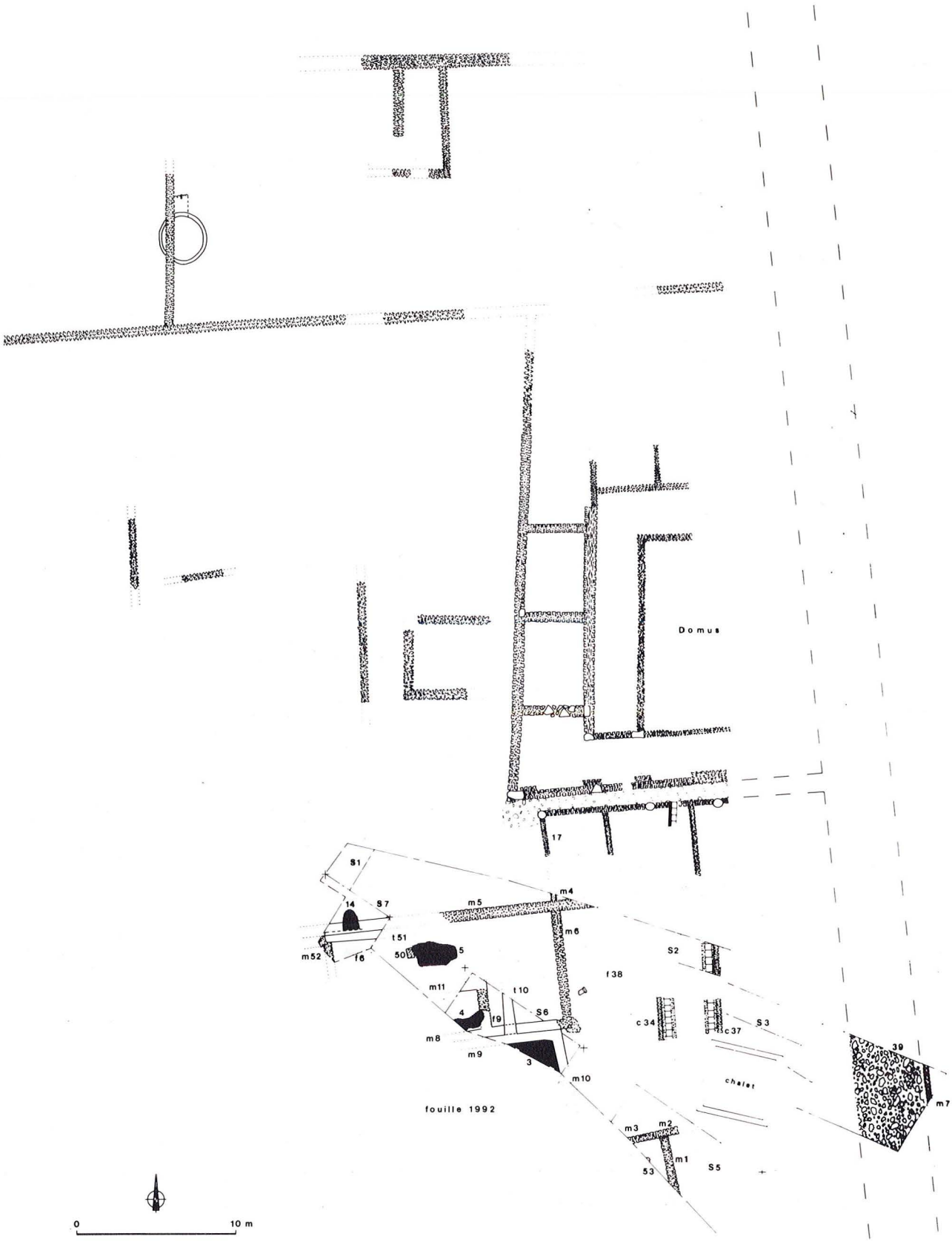

Fig. 2. — Plan des structures dégagées dans le quartier Saint-July au cours des fouilles de 1983 et 1992.

La quatrième et dernière période regroupe un ensemble de structures tardives très altérées par la récupération des matériaux de construction, de même orientation que précédemment. L'angle d'une pièce (m 9-m 10) s'appuie contre le mur m 8 du bâtiment de la période 3 et comporte un sol en terrazzo (n° 3) ; un mur (t 10), avec son sol de mortier (n° 4 et 5), buttent contre.

Une autre construction (m 1, m 2, m 3), observée dans le sondage 5, atteste trois temps d'utilisation dont le plus tardif est matérialisé par un sol de terre battue (n° 53) rubéfié (incendie ?).

Nous évoquerons une dernière fois les structures de la période 3 afin de préciser qu'en l'état de l'étude actuelle, il est impossible d'établir une chronologie détaillée de la succession des constructions reconnues en fouille. Il est à noter que la majeure partie du mobilier céramique, ainsi que le numéraire, indiquent une datation relative aux IVe-Ve siècles.

L'autel est stratigraphiquement lié à la période 3, mais nous ne devons pas oublier dans toute interprétation que cet élément s'intègre à un état de destruction et probablement d'abandon. C'est en conséquence avec la plus grande parcimonie que les indices épigraphiques présentés permettent d'évoquer une phase d'occupation, non perçue archéologiquement.

L'autel votif [6]

L'autel découvert à la surface du remplissage de la fosse 38 est fragmentaire : le couronnement manque, ainsi que la partie supérieure du corps. Ces cassures sont probablement liées à un éclatement de la pierre à la suite d'un incendie, car des traces de feu sont visibles sur la face postérieure qui porte l'inscription. Sa hauteur conservée est de 43 cm pour une largeur de 24 cm et une épaisseur de 21 cm (base) ; le

6. Daniel Schaad.

Fig. 3. — Autel votif trouvé dans la fosse 38 (photographie D. Martin).

corps est large de 20,7 cm et épais de 16 cm. La pierre est un marbre blanc des Pyrénées du type de celui de Saint-Béat. La base est ornée sur trois côtés d'une rainure d'onglet, d'un tore, d'un listel plat, d'une doucine et d'une feuillure renversées [7]. Le côté droit du corps est décoré d'une patère à manche et le gauche d'un *guttus* [8], sculptés en relief.

La gravure des lettres est soignée et régulière. Les capitales, dont la hauteur varie entre 2,25 et 2,60 cm, sont taillées en biseaux précis ; l'extrémité des lettres est bien marquée. En revanche, l'*ordinatio* est peu soignée : l'inscription occupe tout le champ épigraphique et la césure des mots est très libre (l. 3-4, *Cilon/e* ; l. 6-7, *Arr/io*). La ponctuation n'est pas systématique, n'isolant que le nom du dédicant et celui du prêtre.

L'inscription se développe sur sept lignes :

1 [---] D [.] SENT .
2 [---]IDA . VIII
3 [---]L CILON
4 [...] LIBONE
5 [..]S SACER
6 [.]OTE . L . ARR
7 IO . MARTIO

Les trois lettres [- - -]*IDA* à la deuxième ligne signalent un *cognomen* féminin. On relève dans l'index du *CIL* XIII six possibilités, *Callida*, *Candida*, *Fida*, *Florida*, *Lepida* et *Placida*, dont seulement deux — *Candida* et *Placida* — apparaissent à plusieurs reprises [9]. La plus proche d'Eauze est une *Candida* (*CIL* 210), qui éleva un autel à Mars dans un sanctuaire de la vallée de la Neste près de Saint-Bertrand-de-Comminges. Les quatre lettres finales de la première ligne appartiennent donc au *nomen* de la dédicante. Il s'agit sans doute du *nomen* abrégé *Sent(ia)*, connu par ailleurs [10]. Le nom et le surnom, quel qu'il soit, de notre personnage sont essentiellement attestés dans les pays de langue celtique.

L'inscription est datée par la mention, aux lignes 3, 4 et 5, des consuls *Cilo* et *Libo* qui exercèrent le consulat en 204 [11], la douzième année du règne de Septime Sévère. Le chiffre *VIII* (ligne 2) est à mettre en relation avec la mention d'un mois qui ouvre la troisième ligne, mais il ne subsiste que la dernière lettre *L*. Dans le cas présent, ce mois ne peut correspondre qu'à celui de juillet, qui s'abrège en *IVL* [12], et les périodes compatibles avec ce huitième du mois de juillet sont celles des ides ou des calendes, soit le 8 juillet, soit le 25 juin.

Suivent, aux lignes 5, 6 et 7, les *tria nomina* d'un prêtre (*sacerdos*), *Lucius Arrius Martius*, qui n'appellent aucun commentaire particulier, si ce n'est que ces noms sont, comme ceux de la dédicante, fréquents en pays celtique [13].

La mention de cette fonction religieuse nous amène à réfléchir sur la divinité dont le nom devait figurer sur la partie supérieure du corps de l'autel. La fonction de *sacerdos* est traditionnellement liée à des divinités originaires des provinces orientales ainsi qu'au culte de Rome et d'Auguste [14]. Les divinités relevées à l'index du *CIL* XIII sont Apollon (*CIL* 3190), [Jupiter] *Dolichenus* (*CIL* 7786), Jupiter Amon (*CIL* 5415), *Mithra* à Eauze (*CIL* 547) et la *Magna Mater* associée au taurobole des inscriptions de Lectoure (*CIL* 504 à 525). On peut établir une comparaison entre notre texte et les inscriptions votives de *Lactora* très proches — dans l'espace et dans le temps — de celle d'Eauze, car *Sentia* utilise une formulation semblable à celle des autels tauroboliques qui à *Lactora* sont en grande majorité dédiés à Cybèle par des femmes (18, pour seulement 4 hommes). Cela ne surprend pas puisque «la Grande Mère, déesse féconde et nourricière, fut adorée par les femmes avec prédilection» [15].

---

7. Jean-Luc Schenck nous a aimablement fait remarquer que la technique de taille ainsi que le développement de la modénature font penser aux productions des carrières de Saint-Béat.
8. Type différent de ceux du tableau de la fig. 4 des vases à libation figurant sur les autels votifs du musée de Saint-Bertrand-de-Comminges ; R. Sablayrolles, J.-L. Schenck, *Collections du musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges, 1, Les autels votifs*, Toulouse, 1988, p. 16.
9. *Callida* : *CIL* 4691 ; *Candida* : *CIL* 210, 1848, 11738 ; *Fida* : *CIL* 5767 ; *Florida* : *CIL* 5986 ; *Lepida* : *CIL* 1167 ; *Placida* : *CIL* 8416, 1963 bis, 2028, 6772, 8352.
10. Dans *CIL* XIII, ce *nomen* est connu une fois au féminin (*CIL* 7108) et six fois au masculin (*CIL* 6658, 6933, 5053, 7108, 8370 et 8418).
11. W. Liebenam, *Fasti Consulares Imperii Romani*, Bonn, 1909, p. 27. Association de *Cilo* et *Libo* : quatre cas en Germanie Supérieure, *CIL* 5330 (Mittelwihr, Alsace), 6659 (Seligenstadt sur le Main) et 6686, 6801 (Mayence).
12. *APRIL* ne convient pas car l'espace au début de la ligne est nettement insuffisant pour accueillir ce mot.
13. *Arrius* : *CIL* XIII, quatre fois au masculin et deux fois au féminin ; *Martius* : *CIL* XIII, douze fois au masculin.
14. Sur *flamen* et *sacerdos* voir, D. Fishwick, *The Imperial Cult in the Latin West, I, 1 (EPRO 108)*, 1987, p. 165-166 et J. Scheid, Le prêtre, dans *L'homme romain*, Paris, 1992, p. 71-106.
15. F. Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, quatrième édition revue, illustrée et annotée, Paris, 1929, p. 56. Sur le culte de Cybèle voir l'ouvrage de R. Turcan, *Les cultes orientaux dans le monde romain*, Paris, 1989, p. 35-75.

La lettre isolée au début de la première ligne, D, pourrait, si l'on poursuit notre rapprochement, appartenir à la formule consacrée [*S M*] *D* [16].

On ne saurait attribuer cet autel au *mithraeum* découvert lui aussi à Eauze à la fin du siècle dernier, lors de la construction de la voie ferrée [17], puisque d'une part, d'après le plan de situation des vestiges [18], on peut estimer que le sanctuaire mithriaque se trouvait plutôt dans le secteur de la gare, à environ 600 m du lieu de la découverte de notre autel, et que d'autre part, le mithriacisme était une religion réservée aux hommes [19].

La fouille n'a pas apporté de données topographiques complémentaires. En effet, les structures et les niveaux stratigraphiques qui auraient pu être associés à un sanctuaire de Cybèle, dont la mention d'un *sacerdos* rend la présence très probable, ont été trop peu explorés pour que l'on puisse esquisser le plan d'un édifice lié à ce culte [20].

Nous proposons ainsi pour cette inscription la restitution suivante :

1 [S(acrum) M(atri)] D(eum) [.] SENT(ia) .
2 [---]IDA . VIII
3 [ID(us) ou K(alendas) IV]L(ias) CILON
4 [E ET] LIBONE
5 [CO(n)]S(ulibus) SACER
6 [D]OTE . L(ucio) . ARR
7 IO . MARTIO

(En consécration à la Mère des Dieux, *Sentia* [- - -]*ida*, le huitième jour des ides ou des calendes de juillet, sous le consulat de *Cilo* et de *Libo*, *Lucius Arrius Martius* étant prêtre).

Un dernier point mérite réflexion. La date fournie par la légende de cet autel nous place dans la seconde moitié du règne de Septime Sévère. L'empereur, après avoir vaincu *Iulianus*, *Niger* et *Albinus* et réprimé les classes dirigeantes des provinces occidentales séditieuses, entreprend les grandes réformes administratives et militaires qui marquèrent un tournant décisif dans l'organisation du système politique et économique romain [21]. Ces nouvelles mesures ont, entre autres, favorisé la création de nombreux bureaux destinés à administrer les domaines de l'état enrichis par les nombreuses confiscations. On voit aussi se développer des associations professionnelles de marchands et d'artisans regroupés au sein de *corpora* ou de *collegia* et dont les liens se renforçaient par l'appartenance à une même secte religieuse [22].

Pour Eauze, alors chef-lieu de *civitas* et future métropole de la *provincia Novempopulana*, cette période semble particulièrement importante puisque les inscriptions publiques actuellement connues se rapportent toutes aux membres de la famille sévérienne [23]. Il n'est donc pas impossible qu'un sanctuaire de Cybèle, en usage au début du IIIe siècle, ait voisiné avec un *mithraeum* probablement de même époque.

---

16. Les restitutions [*IN H D*] *D* ou [*P S D*] *D* ne nous paraissent pas convenir car pour la première on peut noter qu'en règle générale la mention de la maison divine vient en tête de l'inscription (sur les 206 occurrences de *CIL* XIII, seules 5 sont en seconde position, après le nom de la divinité), et que d'autre part aucune dédicace de ce genre n'est actuellement connue pour Cybèle. La seconde formule, connue sous une forme développée à Lectoure (*CIL* 511 et 520), n'est attestée que sur une dédicace au dieu *Abianius* provenant de Villavecchia (*CIL* V, 7865).

17. Sur ces travaux anciens, voir J. Lapart, Les découvertes d'Eauze en 1881 d'après des documents inédits, dans *Bull. Soc. Arch. Gers*, 90, 1989, p. 330-368.

18. Original conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris.

19. F. Cumont, ouv. cit., p. 62. Sur le culte de *Mithra* voir, R. Turcan, ouv. cit., p. 193-241.

20. Dans sa préface des actes de la XIIe journée d'études du centre de recherches archéologiques de l'Université de Lille, Robert Turcan a porté l'attention sur la présence de sanctuaires orientaux aménagés à l'intérieur de demeures privées dans lesquelles se réunissaient de petites communautés, ce qui pourrait expliquer la position excentrée du sanctuaire d'Eauze qui se trouve dans un quartier de *domus* suburbaines ; R. Turcan, La documentation métroaque en Gaule romaine, dans *Revue du Nord-Archéologie*, LXXIII, 292, 1991, p. 9-19.

21. Sur cet empereur et son œuvre, voir l'ouvrage de A. Birley, *Septimius Severus. The African Emperor*, Londres, 1971 et les pages de J. Le Gall et M. Le Glay, *L'Empire romain, le Haut-Empire de la bataille d'Actium à la mort de Sévère Alexandre (31 av. - 235 ap. J.-C.)*, Paris, 1987, p. 525-577.

22. C'est un négociant en vêtements (*vestiarius*), «citoyen trévire», qui occupait la fonction de grand prêtre (*pater*) du *mithraeum* d'Eauze (*CIL* XIII, 542 et 558).

23. Septime Sévère (*ILTG* 139), Sévère Alexandre (*CIL* 544), *Iulia Mamaea* (*CIL* 545) et Diaduménien (*ILTG* 140). A *Lactora*, sur 15 dédicaces qui ont pu être datées, 10 sont du règne de Gordien III.